



VARENNES

Défi Varennes – Nouvel atelier municipal

Comment intégrer des solutions écoperformantes à la construction du nouvel atelier municipal de la ville de Varennes ?

Sommaire du défi	La ville de Varennes souhaite améliorer la performance environnementale globale de son nouvel atelier municipal dont la construction débutera avant la fin de l'année. Elle est donc à la recherche de solutions performantes et novatrices tant au niveau des systèmes mis en place que de la gestion et du contrôle de la qualité afin d'atteindre cet objectif.
Description détaillée	<p>Varennes est une ville en pleine expansion depuis les 10 dernières années. Dans ce contexte, Varennes doit s'adapter afin de répondre adéquatement aux besoins des citoyens. De plus, le conseil municipal s'est engagé à déployer tous les efforts qui seront nécessaires pour assurer aux Varennois un milieu de vie de qualité tout en préservant le patrimoine environnemental pour les générations futures. La Ville a la ferme intention d'utiliser tous les outils dont elle dispose afin d'améliorer sa performance environnementale et de réduire son empreinte écologique, et ce, à tous les niveaux de ses compétences municipales.</p> <p>La Ville souhaite donc réduire l'empreinte environnementale de son nouveau bâtiment destiné à accueillir les ateliers municipaux et dont la construction doit débuter à la fin de l'année. L'objectif est d'améliorer la qualité environnementale des installations, en développant des solutions performantes qui seront intégrées aux plans préliminaires du bâtiment déjà établis par la Ville. L'apport de solutions novatrices dans la prestation de services tant au niveau de la gestion, du contrôle de la qualité et des systèmes mis en place (eau, énergie, chaleur) sera également considéré.</p>
Vision/qualifications	<ul style="list-style-type: none">• Les solutions apportées devront s'intégrer aux plans préalablement établis ;• les solutions mettant de l'avant l'intégration de critères LEED®, BOMABEST® ou Novoclimat sont à privilégier ;• Les participants devraient apporter une attention particulière à la réduction de l'empreinte environnementale globale du bâtiment ;• Le projet devra répondre aux normes de construction des édifices municipaux édictées par le gouvernement du Québec.

Informations additionnelles (fournies le jour de l'évènement)	<ul style="list-style-type: none">• Politique de développement durable ;• Plans préliminaires du bâtiment ;• Données sur l'ancien bâtiment (consommation d'eau, d'électricité, gaz naturel, mazout, émissions de CO₂ et de CH₄) ;• spécification du nouveau bâtiment (nombre d'employés, nombre de véhicules, etc..).
---	--

***Les données disponibles vous seront fournies 1 journée à l'avance**